



CONSEIL COMMUNAL
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 28 juin 2012

**Préavis N° 09/2012 concernant le
rapport de gestion et comptes de
l'exercice 2011**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 25 juin 2012 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°09/2012,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 2 abstentions la conclusion du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes communaux 2011 tels que présentés.

a accepté à la majorité des voix moins 1 abstention la conclusion du préavis municipal, à savoir :

- donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2011.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 25 juin 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Yves Filippozzi



La secrétaire suppléante

Tommasina Maurer